

**Rapport N° 9/11.20**

[Préavis N° 9/4.20](#)

## **RÉPONSE AU POSTULAT DE DAVID GUARNA "ENCOURAGER L'UTILISATION DES VÉLOS EN LIBRE- SERVICE"**

---

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

### **1 PRÉAMBULE**

La commission est composée de Mme Patricia DA ROCHA, Mme Catherine DREYFUS, M. Jacques DUBOCHET, Mme Sylvie FAY, M. Jean-Claude GOY, M. David GUARNA, et M. Jean-Marc NARR, président-rapporteur.

La commission s'est réunie à une reprise, via Zoom, soit le 19 mai 2020. Le préavis a été présenté à la commission par M. Eric ZUGER, municipal en charge du dicastère *Urbanisme, constructions et mobilité*, et Mme Anouk PALTANI BAUMANN, cheffe de service.

Nous tenons à remercier Monsieur le municipal et sa cheffe de service pour les précisions et les réponses apportées aux questions des commissaires.

### **2 DÉVELOPPEMENT**

Par son rapport daté du 9 mars 2020, la Municipalité répond au postulat David Guarna « Encourager l'utilisation des vélos en libre-service », soutenu par l'Entente Morgienne et déposé le 3 mai 2017. L'auteur du postulat s'interrogeait sur la très faible utilisation des vélos en libre-service malgré l'important investissement de départ, CHF 250'000.00, et le coût de la prestation pour la commune, à savoir CHF 25'000.00/an depuis 2009. Il demandait à la Municipalité d'explorer différentes pistes afin d'accroître le nombre d'utilisateurs des vélos en libre-service.

Un travail conséquent et détaillé a été réalisé afin d'analyser la situation, notamment en matière d'offre et demande au niveau des différentes stations morgiennes. Au final, un constat réjouissant s'impose, de 2016 à 2019, le nombre de trajets effectués avec les vélos en libre-service a été multiplié par six. Malgré qu'il soit difficile de savoir quel part du mérite revient à chacun, à savoir Publibike, la Municipalité ou l'air du temps, il est fort appréciable de constater que le coût par prêt par année est passé de CHF 10.70 en 2016, à CHF 1.60 en 2019.

À propos de certains chiffres figurant dans le rapport, la commission a adressé plusieurs questions à la Municipalité. Ces dernières figurent en annexe, afin de ne pas alourdir inutilement le rapport de commission.

### 3 DISCUSSION

Malgré quelques couacs informatiques, les discussions par visioconférence se sont déroulées dans une ambiance sereine. Tous les commissaires saluent le travail effectué par la Municipalité, qui elle-même remercie l'auteur du postulat, car elle a ainsi pu faire une étude complète sur le sujet.

Les commissaires ont été heureux de lire toutes les bonnes nouvelles figurant dans le rapport de la Municipalité. Toutefois, la commission a relevé quelques aspects qui pourraient encore être améliorés. Tout d'abord, la Municipalité morgienne s'attribue le succès de la station *Medtronic*, qui ne se situe pourtant pas sur son territoire et qui est entièrement financée par l'entreprise privée précitée. Néanmoins, nous encourageons fortement la Municipalité à s'inspirer de la *success story* de la station tolochinoise. Par exemple, lorsqu'une multinationale pharmaceutique s'installe à la gare, nos autorités pourraient l'inviter à participer au financement d'une nouvelle station ; l'investissement étant souvent modique pour des entreprises d'une telle envergure.

Les commissaires sont pleinement satisfaits de la très bonne évolution quant à l'utilisation des vélos en libre-service. Certains estiment que la prochaine étape doit être la création d'une véritable infrastructure pour les cyclistes, c'est-à-dire des voies uniquement dédiées au vélo, et pas seulement des coups de peinture sur le bitume qui n'enlèvent en rien à la dangerosité de certains tracés.

### 4 CONCLUSION

La localisation des stations et la facilité d'utilisation sont les deux points-clés pour encourager les citoyens à emprunter un vélo en libre-service. Ces deux points ayant été réalisés, la fréquentation a logiquement fortement augmenté depuis le dépôt du postulat en mai 2017. Toutefois, la commission est d'avis que des efforts sont encore possibles, en premier lieu au niveau de l'infrastructure routière ; un cycliste n'ayant pas forcément envie de risquer sa vie à chacun de ses trajets dans les méandres de la circulation morgienne. Attendre une réalisation rapide de la « Voie verte » semble également être un pari risqué, tant cette voie est semée d'embûches.

En outre, force est de constater que la plupart des usagers du vélo en libre-service sont des piétons ou des utilisateurs des transports publics. Une augmentation du report modal de la voiture vers le vélo en libre-service passera inévitablement par une densification des réseaux et de leurs stations, tout en étant évidemment intransigeant face aux vols et au vandalisme.

L'auteur du postulat remercie sincèrement la Municipalité pour l'étude de grande qualité qui a été réalisée afin de répondre à sa demande. Les contribuables morgiens étant ceux qui financent les stations, il reste convaincu que des offres ou promotions adressées aux Morgiennes et aux Morgiens devraient être régulièrement mises en place, en collaboration avec *Publibike*. Il relève également la dimension sociale des vélos en libre-service qui permettent à des jeunes, des familles ou des personnes au revenu modeste de pouvoir emprunter un vélo, notamment électrique. Enfin, encourager les individus à se déplacer à vélo pourrait, par la suite, les convaincre d'adopter de nouvelles habitudes de déplacement. Chaque citoyen qui abandonnera sa voiture, lorsque c'est possible, pour ses courts trajets en ville, sera une victoire pour la qualité de vie des Morgiens.

C'est donc unanime que la commission vous propose ce qui suit ;

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le rapport de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide :

1. de prendre acte du présent rapport ;
2. de dire qu'il est ainsi répondu au postulat déposé par David Guarna, lors de la séance du Conseil communal du 3 mai 2017 "*Encourager l'utilisation des vélos en libre-service*".



au nom de la  
commission  
Le président-  
rapporteur

Jean-Marc NARR

**Rapport présenté au Conseil communal en séance du 4 novembre 2020**

**ANNEXE**

**1) Figure 2, page 6 du préavis :**

**1.1) 2'338 prêts en 2016. Quelles stations sont comprises dans ce total, s'agissait-il des 5 stations morgiennes de l'époque ?**

Il s'agit des données des 6 stations ci-dessous (Lonay, Burtignière, Delay, Gare de Morges, Louis de Savoie et Medtronic)

**1.2) Si oui, combien de prêts étaient alors comptabilisés en 2016 pour la station tolochinoise de Medtronic ?**

394 prêts pour la station Medtronic, donc 386 à destination de Morges (98%)

**1.3) Si non (Medtronic était déjà comptabilisé en 2016...), pourriez-vous inclure les données 2016 dans la Figure 3, page 7 ? En attente de réponse**

**2) Figure 5, page 7 du préavis :** 85,6% des prêts effectués sur Morges sont à destination d'une station sur le secteur de Morges (86,6% en Page 6).

Le secteur de Morges englobe les 6 stations ci-dessous. Selon ces chiffres, sur les 2'049 prêts de ces 6 stations en 2016, 1'776 étaient à destination de Morges (87%).

**2.1) Le secteur de Morges = Morges + Tolochenaz ? = Morges + Tolochenaz + Préverenges ? = Morges uniquement ? En attente de réponse**

**3) Figure 6, page 8 du préavis :** Sur le réseau Lausanne-Morges (qui compte à l'heure actuelle plus de 30 stations, page 4 du préavis), 92,8% des prêts sont faits par les détenteurs d'abonnements "business bike".

**3.1) Est-il possible d'avoir le pourcentage pour les utilisateurs des stations morgiennes uniquement ? Ceci ne peut pas nous être communiqué pour des questions de confidentialité commerciale**

**4) Pour ses 6 stations (5 à l'origine), Morges verse CHF 25'000.00 par an à PubliBike (société affiliée autonome de CarPostal).**

**4.1) Jusqu'à quelle date ce contrat est-il valable ? jusqu'au 31.12.2021**

**4.2) Des négociations sont-elles déjà en cours pour les prochaines années, sachant que PubliBike exige environ CHF 15'000.00 par an pour chaque nouvelle station (page 13 du préavis) ?**

Les négociations pourront être reprises dès cet automne

Prêts en 2016							
Station de prêt	Avenue de Lonay	Burtignière	Delay	Gare de Morges	Louis de Savoie	Medtronic	Gesamtergebnis
Gesamtergebnis	410	60	48	774	363	394	2049

  

Retours en 2016							
Station de retour	Avenue de Lonay	Burtignière	Delay	Gare de Morges	Louis de Savoie	Medtronic	Gesamtergebnis
Gesamtergebnis	400	51	19	897	448	470	2285

  

Origines et destinations des trajets dans le secteur Morgiens en 2016 :							
Station prêt \ station retour	Avenue de Lonay	Burtignière	Delay	Gare de Morges	Louis de Savoie	Medtronic	Gesamtergebnis
Avenue de Lonay	37	4		177	114		332
Burtignière	2	7		41	9		59
Delay	2		3	36	1	6	48
Gare de Morges	170	32	5	153	38	281	679
Louis de Savoie	58	7	2	34	155	16	272
Medtronic	4		4	282	17	79	386
Gesamtergebnis	273	50	14	723	334	382	1776